



Résultats de l'index égalité professionnelle 2024

L'index égalité professionnelle a été instauré par la loi n°2023-623 du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique. Sa déclinaison au niveau de la Fonction publique hospitalière et de ses établissements est fixée par deux décrets :

- Décret n° 2024-948 du 21 octobre 2024 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique hospitalière
- Décret n° 2024-949 du 21 octobre 2024 fixant les modalités de calcul des indicateurs définis à l'article 1er du décret n° 2024-948 du 21 octobre 2024 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique hospitalière

Cet index se présente sous la forme d'une note sur 100 points avec une cible minimum à atteindre de 75 points.

L'index égalité professionnelle est composé de 4 indicateurs assortis d'une pondération et d'un barème.

Au-delà des fonctionnaires, les agents contractuels sur emploi permanent sont également pris en compte.

Les éléments de rémunération retenus portent sur le traitement indiciaire, les primes et les indemnités à l'exception de celles liées à un exercice à l'étranger ou spécifiques à l'outre-mer.

Au titre de l'année 2024, l'index égalité professionnelle de l'EHPAD Albert Trotté atteint le score de 98 points sur 100, soit une progression de 23 points par rapport à 2023.

Indicateurs	Intitulé	Modalités de calcul	Résultat 2023	Note obtenue
N°1	Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes pour les fonctionnaires à filière et catégorie hiérarchique équivalente	Ecart de primes	1,8%	38/40
N°2	Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes pour les contractuels à filière et catégorie hiérarchique équivalente	Ecart de rémunération par catégorie	0,7%	30/30
N°3	Ecart de taux de promotion de corps entre les femmes et les hommes	Source : RSU	0%	15/15
N°4	Ecart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes	Source : RSU	0%	15/15
INDEX EP (total)				98/100
INDEX après proratisation				140

Résultats correspondant à un établissement doté d'un budget inférieur à 200 millions d'euros